

MAIRIE DE GIGORS et LOZERON
68 rue Bellevue
26400 GIGORS et LOZERON

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21/03/2026 Conseil d'installation

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 mars 2026 à 13h40

Présents : David GARAYT – François PAYEBIEN – Marion PERRET – Robert MARTIN –
Séverine BRUNIAU – Laurent DESCROIX – Béatrice MARTIN – Alexandrine GERRER – Loïc
VIRET – Benjamin MOTHE – Mathilde HARINCK

Secrétaire de séance : Séverine BRUNIAU

Conformément au code général des collectivités, la présidence est déléguée au doyen, M. Laurent DESCROIX. Le procès-verbal est complété par la cadette, Mme Mathilde Harinck.

Il est procédé à l'appel des membres nouvellement élus puis à l'approbation du procès-verbal de l'élection des conseillers municipaux. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 assesseurs sont nommés pour les élections du maire et des adjoints qui se feront à bulletin secret : Alexandrine GERRER et Robert MARTIN.

Délibération n°1 : élection du Maire

A la demande du président de séance, les candidats au poste de maire se manifestent. Seul David GARAYT, maire sortant, est candidat.

David Garayt est élu avec 10 votes pour et 1 vote blanc.

Le maire nouvellement élu reprend la présidence de la séance et lit la charte de l' élu local après en avoir distribué un exemplaire à chaque personne élue.

Délibération n°2 : élection des adjoints

Après discussion il est proposé d'avoir trois adjoints qui se réuniront avec le maire tous les lundis en début d'après-midi pour un suivi régulier. Les personnes candidates sont : **M. François PAYEBIEN**, pressenti au poste de 1^{er} adjoint ; **Mme Marion PERRET**, Pressentie au poste de 2^o adjointe, déléguée aux affaires sociales ; **M. Robert MARTIN**, pressenti au poste de 3^o adjoint, délégué aux travaux, à la voirie et à l'urbanisme.

La liste est élue avec 11 votes pour.

Délibération n°3 : délégations au Maire

M. David Garayt fait lecture des délégations l'une après l'autre, pour chacune, un temps d'échange est laissé avant de procéder au vote.

22 délégations sur 29 sont retenues. Détail disponible en mairie.

A savoir : si le maire est empêché, toutes les délégations reviennent au conseil municipal.

Voté à l'unanimité

Questions diverses :

*** Ancienne brasserie :**

Une visite des lieux était prévue le 17 mars, avant la mise aux enchères le 2 avril. Si le bien n'est pas vendu, il revient à la banque qui l'a mis en vente et si elle n'est pas intéressée, le bien revient au propriétaire. Des discussions ont lieu pour savoir s'il serait possible et intéressant pour la commune de le racheter. Outre le budget que cela représente, il s'avère qu'il faut un projet et que le cadre réglementaire limite les marges de manœuvre.

François PAYEBIEN et Loïc VIRET se proposent d'aller assister à la vente aux enchères.

*** Point de broyage :**

Lundi 13 avril, un broyeur sera mis à disposition par la CCVD à la demande de la commune. Le matin il sera placé à Gigors et l'après-midi à Lozeron. Une information papier sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le vendredi 3 avril 2026 à 20h30.

Après signature des différents documents statutaires, l'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 15h.

La secrétaire,
Séverine BRUNIAU

Le Maire,
David GARAYT